

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE STE-NATHALENE DU 12 SEPTEMBRE 2016

Présidé par Jean-Michel PERUSIN, Maire.

Présents : Jean-Michel PERUSIN – Jean-François MARTINET – Brigitte AUDOUARD – Francis PAPONIE – Frédéric TACHE - Dominique CHEYROU – Chantal DESPLAT – Bertrand ROUQUIE – Monique DUBOST – Alexandre COUDERC – Nathalie CHAPOULIE – Catherine COMBROUX.

Excusés : Serge KOLESNIKOFF – Aurélie BRAIZET.

Secrétaire de séance : Alexandre COUDERC.

oooooo

En début de séance, le Maire informe le conseil municipal de la démission de Guy FIGAROLI, conseiller municipal, en date du 05/08/2016. Le conseil municipal fonctionnera désormais à 14 membres.

POINT SUR LE RPI ET LES CLASSES

Suite au comptage des élèves à la rentrée, l'Inspection Académique a décidé d'ouvrir temporairement un poste d'enseignant à l'école de SAINTE-NATHALENE, qui retrouve ainsi sa 2^{ème} classe. Dès le 07 septembre, cette dernière était opérationnelle.

Les 2 classes de STE NATHALENE se décomposent comme suit :

- 1 classe de TPS / PS / MS animée par Marie DUMEC
- 1 classe de GS / CP animée par la directrice, Erika MARTIN.

Les 2 autres classes sur le RPI à PRATS-DE-CARLUX sont les suivantes :

- 1 classe de CE1 / CE2 animée par Hervé DELTREIL
- 1 classe de CM1 / CM2 animée par le directeur Patrick MOREL.

La commune de SIMEYROLS a mis à la disposition de SAINTE-NATHALENE tout son mobilier (tables, chaises, tableau...).

POINT SUR L'EMPLOI DU TEMPS DU PERSONNEL ECOLE / CANTINE / CLSH / BUS ET EMBAUCHE D'UN CONTRAT EMPLOI D'AVENIR

Une réunion a lieu avec le personnel le **15/09/2016 à 18H30** à la mairie afin de définir les emplois du temps respectifs de chacun.

Etant donné l'urgence à pourvoir le remplacement du CAE en arrêt maladie, un nouvel agent en contrat emploi d'avenir a été embauché par la collectivité à compter du 1^{er} septembre 2016 en qualité d'animatrice du CLSH, à raison de 35H/semaine sur 1 an (renouvelable 2 fois). L'aide de l'état est de 75 %.

ORGANISATION D'UNE NOUVELLE REUNION AVEC LES AUTRES COMMUNES CONCERNANT LE BUDGET 2016 / 2017 DU CLSH

Elle va avoir lieu le **13 octobre 2016 à 18H30 à la mairie de STE-NATHALENE** (participation des communes et point sur le budget 2016).

TRAVAUX SALLE DES FETES

Le Maire indique au conseil qu'il y a lieu d'ajuster le projet initial adressé par l'ATD et de reprendre certaines mesures.

Il est convenu que les élus suivants se retrouvent **lundi 03 octobre à 10H00 à la salle des fêtes** afin de réaliser un état des lieux et de fournir à l'ATD un plan avec un pré-projet : le maire accompagné de JF. MARTINET – F. PAPONIE – B. AUDOUARD – D. CHEYROU – M. DUBOST – N. CHAPOULIE.

Il y aura lieu suite à cet état des lieux de rédiger un document écrit synthétique et d'organiser une nouvelle réunion avec l'ATD.

Par ailleurs, ce document servira à monter un dossier de DETR en janvier 2017 concernant la mise aux normes de la salle des fêtes, les travaux de mise aux normes pouvant être programmés en 2018.

POINT SUR LA GESTION DE LA SALLE DES FETES

Une réunion à la perception avec Mr HENROT est prévue le **06 octobre 2016 à 10H00** (JF. MARTINET – B. AUDOUARD – C. COMBROUX).

Il conviendrait de fixer avec le percepteur les modalités afin que la commune encaisse le produit des loyers (sachant qu'une régie « Encaissements divers » existe déjà au sein de la commune), et puisse les restituer à l'amicale laïque sous forme de subvention.

La location du chapiteau resterait du ressort de l'amicale laïque.

Un point précis doit être fait d'ici fin décembre 2016.

AMENAGEMENT TRAVERSEE DU BOURG

Il y a lieu de préparer ce dossier dont les travaux se feront d'ici 3 – 4 ans.

Une réunion est organisée en mairie **lundi 17 octobre à 14H00** avec les conseillers départementaux, la conseillère en développement, Mr Alain PESTOURIE de l'ATD, auteur du pré-projet, et Mr DAUVIGIER de l'U.A..

ORGANISATION D'UNE REUNION AVEC LA CUMA

Une réunion est prévue avec le Président de la CUMA, Mr Didier COUDERC, **vendredi 30 septembre à 10H à la mairie** (avec B. ROUQUIE – A. COUDERC – JM. PERUSIN), concernant la location du hangar des cantonniers loué par Mr ESPITALIER.

NUISANCES SONORES CAMPINGS ANIMATIONS ETE

Monica DUBOST expose au conseil le compte rendu de la réunion qui a eu lieu en mairie en date du 29/08/16 avec les administrés se plaignant des nuisances sonores des campings l'été. Elle indique que cette souffrance des plaignants est réelle.

Elle-même et le maire se sont rendus dans les campings pour observer ce qui se passe, et notamment les modes de fonctionnements et les comportements des orchestres.

Elle cite le camping de SAINT-AVIT LOISIRS à ST AVIT DE VIALARD en Dordogne, camping et résidence de loisirs 5 étoiles de 53 hectares qui, face aux multiples plaintes pour nuisances sonores, a été contraint de réaliser des aménagements suite à une étude d'impact, et a décidé de clôturer ses animations à compter de 23H.

Le conseil municipal décide d'organiser une réunion avec les propriétaires des campings, au cours de laquelle assistera Benjamin NEVEU de la CCSPN.

Par ailleurs, une rencontre sera organisée avec les responsables des différents orchestres se produisant dans ces campings, afin de sensibiliser les musiciens à une meilleure gestion de leur sonorisation pour diminuer l'émission des décibels.

QUESTIONS DIVERSES

- Délibération approbation du rapport du SIAEP 2015 ;
- Délibération approbation du rapport d'activités 2015 de la CCSPN ;
- Amendes de police : il y a lieu de déposer chaque début d'année un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police et pour ce faire, effectuer des devis de voirie (JF. MARTINET) ;
- Mr Le Maire informe le conseil d'une proposition de convention d'occupation temporaire de parcelle et de remise en état de l'entreprise ETPM, concernant l'implantation de sa base vie sur la commune (près du bâtiment Cheyrou) dans le cadre de son chantier d'enfouissement de ligne électrique souterraine à 63000v pour le compte de son client RTE (Ferrouge SOUILLAC – SARLAT), pour une durée d'environ 15 mois soit jusqu'à fin décembre 2017. Le cantonnement sera clôturé avec caméra. La proposition d'occupation est de 910 € TTC/mois. Une contre-proposition va lui être faite. En cas d'accord, une délibération doit être prise.
- Une visite en car à destination des élus est organisée le **samedi 24/09/16**, l'objectif étant de découvrir les spécificités du territoire communautaire et les grands enjeux qui seront abordés lors de l'élaboration du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal). Il est prévu la visite de la ferme de la BRUNIE vers 10 H / 10H30. D. CHEYROU accompagnera le maire lors de cette journée. Une réunion de présentation du projet de PLUI à destination de l'ensemble des élus communaux sera organisée début novembre

La séance est close à 23H.

La date du prochain conseil n'a pas été déterminée.